

N° du film : 254296

Version : 2

2005-10-03

Entente/contrat :

Les voleurs d'enfance

GENRE : Documentaire

RÉSUMÉ :

Les voleurs d'enfance, ce sont les parents (ou leurs substituts) qui battent, torturent, violent leurs fils et leurs filles et qui s'en sortent avec des peines carcérales sans commune mesure avec les crimes. Ce sont également les adultes qui prennent les décisions politiques et administrent les services de protection de la jeunesse. Pourquoi la Direction de la protection de la jeunesse loge-t-elle dans des bureaux si luxueux au carrefour des rues Peel et Sherbrooke quand divers centres jeunesse ont l'air de taudis? Avec sa structure labyrinthique, la DPJ ne fait-elle pas office d'impénétrable bureaucratie? Les travailleurs sociaux ont-ils l'expertise pour traiter les cas lourds? Pourquoi ce recours déraisonnable aux médicaments ou aux salles d'isolement? Quand, de toute évidence, ce sont les parents qui constituent le problème, pourquoi maintient-on si longtemps les droits parentaux au détriment de la stabilité affective et des besoins réels des enfants? Quand les jeunes, brisés par leurs séjours en institution, atteignent l'âge de 18 ans, sont-ils préparés à affronter la rue, leur dernier refuge? Comment briser le cycle de délinquance dans une famille, d'une génération à l'autre?

MOTIFS :

Les victimes de délinquants sexuels et de parents monstrueux rappellent des faits insupportables. Ces témoignages bouleversants (entre autres ceux de Patrick, le fils du « bourreau de Beaumont », de Nathalie Simard et des trois enfants de Gilles Lacombe) sont jumelés aux interventions de plusieurs défenseurs des enfants brisés par la vie (le chanteur Dan Bigras, la juge Andrée Ruffo, les pédiatres Jean-François Chicoine et Gilles Julien). En cherchant à dénoncer une situation inacceptable et à choquer le citoyen de bonne foi, le film de Paul Arcand veut sensibiliser une société qui a le pouvoir de changer les choses. Relatant les sévices de plusieurs victimes en termes peu nuancés et fort troublants pour un très jeune public, il requiert un début de maturité. Le jury classe le film en conséquence.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : -

11 octobre 2005

Service du classement des films

SP